

MAZARS

ELECTRICIENS SANS FRONTIERES

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

ELECTRICIENS SANS FRONTIERES

Siège social : 9 rue Percier – 75008 Paris
Association Loi du 1^{er} juillet 1901 reconnue d'utilité publique
N° Siren : 394 528 897

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

Electriciens sans
Frontières

Comptes Annuels

Exercice clos le

31 décembre 2013

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux membres de l'association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Electriciens sans Frontières, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**Electriciens sans
Frontières**

*Comptes Annuels
Exercice clos le
31 décembre 2013*

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre association constitue une provision pour faire face aux pertes probables dégagées par les projets, une fois imputés les frais indirects de l'association, comme mentionné au paragraphe 14 « Provisions pour risques et charges » de la note 1 « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent l'estimation de la provision correspondante comptabilisée au 31 décembre 2013 et à revoir les calculs effectués par l'association. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de cette estimation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Electriciens sans
Frontières

Comptes Annuels

Exercice clos le

31 décembre 2013

III - Vérifications et informations spécifiques

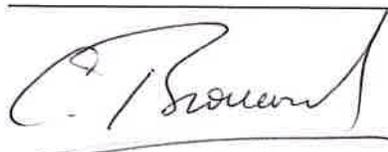
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

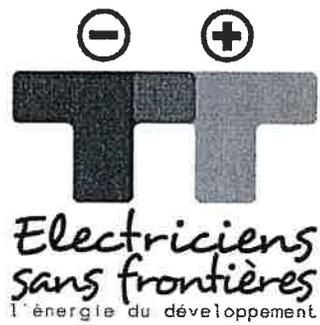
Fait à Courbevoie, le 11 juin 2014

Le commissaire aux comptes

MAZARS



CYRILLE BROUARD



COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

9, avenue Percier - 75008 Paris

Tél. : 33 1 84 21 10 40

Email : contact@electriciens-sans-frontieres.org

www.electriciens-sans-frontieres.org

Association Loi 1901 - SIREN n° 394 528 897 00041 - Code APE 9499 Z



SOMMAIRE

BILAN ACTIF.....	3
BILAN PASSIF.....	4
COMPTE DE RESULTAT	5
NOTE 1. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	6
1. Evènements significatifs de l'exercice.....	6
2. Principes comptables et méthodes d'évaluation	9
3. Changement d'estimation	9
4. Changement de méthode.....	9
5. Comparabilité des exercices	9
6. Immobilisations incorporelles.....	9
7. Immobilisations corporelles	9
8. Immobilisations financières	10
9. Créances et comptes rattachés	10
10. Valeurs mobilières de placement	10
11. Stocks.....	10
12. Disponibilités	10
13. Transactions en devises	11
14. Provisions pour risques et charges.....	11
15. Honoraires du Commissaire aux comptes	11
16. Fonds dédiés.....	11
17. Impôts	11
18. Compte Emploi des Ressources.....	12
19. Effectifs et personnel détaché.....	12
20. Contributions volontaires.....	13
21. Engagement hors Bilan	14
22. Rémunération des Dirigeants	15
a) Champ d'application	15
b) Rémunérations versées au titre de l'exercice.....	15
23. Evènements post-clôture	15
NOTE 2. DETAIL DE L'ACTIF	16
1. Actif immobilisé.....	16
a) Immobilisations brutes.....	16
b) Amortissements et dépréciations d'actif	16
c) Détail des immobilisations et amortissements	17
2. Détail des créances	17
3. Disponibilités	18
4. Etat des créances	18
5. Produits à recevoir par postes de Bilan	18
6. Charges constatées d'avance.....	19
NOTE 3. DETAIL DU PASSIF	20
1. Détail des fonds dédiés.....	20
2. Provisions inscrites au Bilan	24
3. Etat des dettes	25
4. Charges à payer	25
NOTE 4. ELEMENTS DU COMPTE DE RESULTAT	26
a) Détail des autres produits.....	26
b) Détail des subventions	27
NOTE 5. TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES	28
NOTE 6. EFFECTIF	28
NOTE 7. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES GLOBAL 2013 INTEGRANT TOUTES LES ACTIVITES D'ELECTRICIENS SANS FRONTIERES	29

BILAN ACTIF

ACTIF (en euros)		Exercice clos le 31 dec. 2013			Exercice clos le 31.12.12
		Brut	Amort. et Dépréciat'	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles :				
	Logiciels	75 555	52 776	22 779	
	Acompte sur immobilisations				12 307
	Immobilisations corporelles :				
	Installations Techniques, Matériels & Outillages	62 129	44 773	17 356	2 240
	Autres immobilisations corporelles				0
	Immobilisations en cours				0
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations financières :				
	Titres immobilisés				0
	Autres immobilisations financières	359		359	0
	TOTAL I	138 043	97 550	40 493	14 547
ACTIF CIRCULANT	Stocks	63 680		63 680	42 544
	Avances & acomptes versés	48 213	0	48 213	70 626
	Créances				
	Autres créances	654 448	0	654 448	476 894
	Disponibilités et Valeurs mobilières de placement	2 488 248		2 488 248	2 319 799
	TOTAL II	3 254 589	0	3 254 589	2 909 864
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	7 439		7 439	8 048
	Ecart de conversion actif	0		0	0
	TOTAL III	7 439	0	7 439	8 048
	TOTAL ACTIF (I+II+III)	3 400 072	97 550	3 302 522	2 932 459

BILAN PASSIF

PASSIF (en euros)		Exercice clos le 31 déc. 13	Exercice clos le 31 déc. 12
FONDS PROPRES	Fonds associatif sans droit de reprise	484 246	484 246
	Réserves	420 000	420 000
	Report à nouveau	(38 864)	(7 540)
	Résultat de l'exercice	(35 065)	(31 324)
	TOTAL I	830 316	865 382
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques et charges	125 894	166 866
	TOTAL II	125 894	166 866
FONDS DEDIES	Fonds dédiés	2 048 366	1 504 933
	TOTAL III	2 048 366	1 504 933
DETTES	Emprunts & dettes auprès d'établissements financiers		
	Emprunts & dettes financières divers		
	Dettes fournisseurs & comptes rattachés	162 930	214 477
	Autres dettes	134 916	180 591
	TOTAL IV	297 846	395 068
COMPTES DE REGULARISATION	Produits constatés d'avance	100	210
	Ecart de conversion passif	0	0
	TOTAL V	100	210
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)		3 302 522	2 932 459

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT (en euros)	Exercice clos le 31 déc. 13	Exercice clos le 31 déc. 12
PRODUITS D'EXPLOITATION :		
Ventes marchandises, prestations de services	64 109	97 281
Subventions d'exploitation reçues	561 201	489 063
Autres produits	1 811 242	1 486 503
Reprises/provisions & transferts de charges	68 606	
TOTAL I	2 505 158	2 072 847
CHARGES D'EXPLOITATION :		
Achats de marchandises	14 238	18 496
Variation de stocks	(21 135)	(9 753)
Autres achats non stockés	799 295	1 090 495
Services extérieurs et autres services extérieurs	654 790	911 950
Impôts, taxes et versements assimilés	28 090	26 888
Salaires et traitements	281 112	278 976
Charges sociales	127 868	122 024
Dotations aux amortissements et aux provisions	44 514	165 020
Subventions accordées aux projets	101 931	50 796
Autres charges	298	869
Total II	2 031 001	2 655 761
Résultat d'exploitation (I-II)	474 157	(582 914)
PRODUITS FINANCIERS :		
Produits financiers	36 090	40 110
Reprises/provisions dépréciations immobilisations financières	1 831	7 559
TOTAL III	37 921	47 669
CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements et aux provisions		1 831
Intérêts & charges assimilées		
Différences négatives de change	1 147	953
TOTAL IV	1 147	2 784
Résultat financier (III-IV)	36 774	44 885
Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	510 931	(538 029)
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
Produits exceptionnels		
Reprises/provisions dépréciations exceptionnels	4 952	
TOTAL V	4 952	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Charges exceptionnelles		453
Dotations aux provisions pour dépréciation exceptionnelles		
TOTAL VI	0	453
Résultat exceptionnel (V-VI)	4 952	(453)
Impôt sur les bénéfices (VII)	7 516	9 605
Total des produits (I+III+V)	2 548 031	2 120 516
Total des charges (II+IV+VI+VII)	2 039 664	2 668 602
Solde intermédiaire	508 367	(548 086)
(+) Reports des ressources non utilisées des exercices antérieurs	834 028	1 532 520
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	1 377 460	1 015 758
Résultat de l'exercice	(35 065)	(31 324)

Annexe du Compte de résultat (en k€)	2013	2012
PRODUITS :		
870 Bénévolat	4 411 190	5 611 905
871 Prestations en nature	156 731	27 390
872 Dons en nature (matériel et abandons de frais)	148 622	705 365
TOTAL	4 716 543	6 344 660
CHARGES :		
861 Mise à disposition gratuite (matériel et abandons de frais)	148 622	705 365
862 Prestations en nature	156 731	27 390
864 Personnel bénévole	4 411 190	5 611 905
TOTAL	4 716 543	6 344 660

NOTE 1. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2013 dont le total est de 3.302,5 k€ et au compte de résultat de l'exercice dégagant une insuffisance de résultat de 35,1 k€.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2013.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1. Evènements significatifs de l'exercice

a) Débat à l'assemblée nationale

Le 24 janvier 2013, Electriciens sans frontières a organisé un colloque à l'Assemblée nationale sur le thème « Quelle transition énergétique pour les populations démunies des pays les moins avancés ? » afin de réunir l'ensemble des acteurs concernés pour partager les expériences et faire des propositions concrètes d'actions. Avec pour invités d'honneur, Delphine Batho, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et Michel Destot, député, maire de Grenoble, le colloque a réuni 200 participants pendant une matinée. Des tables rondes et des témoignages ont regroupé des spécialistes de l'énergie et de la solidarité internationale d'associations du Sud, d'instances gouvernementales et d'entreprises partenaires, ainsi que des chefs de projet Electriciens sans frontières. Les échanges ont été consacrés au rôle de l'électricité dans le développement et aux solutions envisageables pour pérenniser l'accès durable à l'énergie pour tous et en particulier pour les populations des pays les plus pauvres.

b) Reconnaissance d'utilité publique

Par un décret du 24 mai 2013, Electriciens sans frontières s'est vu attribué la reconnaissance d'utilité publique. « C'est le fruit d'un travail collectif et la reconnaissance officielle de l'utilité de notre activité en faveur de l'accès à l'électricité des plus démunis et un gage supplémentaire pour nos partenaires et donateurs. En France, sur 1 300 000 associations, un peu moins de 2 000 sont reconnues d'utilité publique. »



c) 1ère édition de la semaine de l'énergie solidaire

Du 30 septembre au 6 octobre 2013, Electriciens sans frontières organise, pour sa 1ère édition, la semaine de l'énergie solidaire. Elle s'est déclinée en une vingtaine d'événements dans toute la France tels que des conférences-débats, des expositions photos, un rallye de véhicules électriques ou encore l'éclairage de la reconstitution d'un camp de réfugiés. Cette semaine avait pour premier objectif d'échanger et de partager avec nos partenaires financiers et institutionnels, les associations partenaires et le grand public notre ambition de faire de l'accès à l'électricité un levier de développement humain et économique pour les populations les plus démunies. Electriciens sans frontières souhaitait aussi fédérer les acteurs de la solidarité internationale, les organismes publics, les collectivités territoriales et les entreprises pour créer une dynamique commune. Elle a aussi été l'occasion d'explorer de nouvelles pistes de partenariats pour lutter contre la pauvreté énergétique.

d) Intervention aux Philippines

Dès le passage du typhon Haiyan aux Philippines le 8 novembre 2013, Electriciens sans frontières s'est mobilisé pour apporter une aide durable aux populations sinistrées en envoyant une 1ère équipe de bénévoles sur le terrain. Son action s'est concentrée dans la région de Guiuan particulièrement touchée et relativement isolée, dans un premier temps, de l'aide internationale. 95% des habitations et 100 % du réseau électrique y ont été détruits. 21 bénévoles, soit 7 équipes, se sont relayées pour d'une part s'engager aux côtés des autres organisations humanitaires présentes, notamment en électrifiant camps de tentes et bunkhouses destinés à reloger les milliers de familles déplacées par le typhon. D'autre part, elle a, en concertation avec les autorités locales et la compagnie philippine d'électricité, ramené lumière et sécurité dans les villages isolés du réseau principal et qui ne seront pas raccordés avant longtemps, et remis en état l'alimentation électrique des stations de pompage d'eau des municipalités.

e) Tibiri - Niger

L'électrification de cinq villages dans la province de Tibiri au Niger en décembre 2013 illustre parfaitement la manière dont Electriciens sans frontières agit en étroites relations avec la population locale. Cette zone du Sahel ayant été interdite d'accès aux Français par les autorités françaises pour des questions de sécurité, l'ONG est intervenue par le biais de l'association burkinabaise Tin-Tua, rencontrée il y a dix ans au cours de l'équipement en installations solaires de 14 centres d'alphabétisation et d'un centre agricole au Burkina Faso. A cette occasion, Electriciens sans frontières avait formé des techniciens de Tin Tua à l'installation et à la maintenance des équipements solaires. C'est pour cette raison qu'Electriciens sans frontières s'est appuyée sur l'association pour réaliser le forage et la construction d'un château d'eau dans 5 villages, permettant ainsi à la population, aux écoliers et à la case de santé de bénéficier d'un accès durable à une eau de bonne qualité.

f) Eclairage public et énergie durable à Beit Sira - Palestine

Electriciens sans frontières a été sollicitée par la Ville de Montreuil, jumelée avec le village palestinien de Beit Sira, pour mener une étude d'expertise sur le réseau d'éclairage public du village. L'ONG a proposé deux solutions qui s'inscrivent dans une démarche durable : l'optimisation du fonctionnement des lampadaires existants, notamment grâce à l'utilisation de lampes basse consommation et des temporisations. L'installation de panneaux photovoltaïques installés sur les toitures de l'école permet d'injecter sur le réseau le jour les kWh que les lampadaires consommeront la nuit. Electriciens sans frontières a ainsi proposé une solution innovante et économique en réutilisant au mieux les installations existantes et en évitant des investissements coûteux comme les batteries.



g) Défi Recylum : « Recycler ici pour éclairer là-bas »

Dans le cadre d'un partenariat entre Electriciens sans frontières et Recylum, éco-organisme en charge de la collecte et du recyclage des lampes usagées, une opération a été organisée d'octobre 2013 à mai 2014 pour sensibiliser les classes de primaire de toute la France au recyclage des lampes usagées, à la solidarité internationale et à l'accès à l'électricité dans le monde. Ce défi a mobilisé une centaine de bénévoles Electriciens sans frontières qui ont échangé avec les enfants d'ici sur leur engagement de bénévole et les actions menées par l'ONG et a permis d'éclairer 4 écoles au Pérou, Burkina Faso, Népal et Haïti, financées par Recylum.



2. Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les comptes d'Electriciens Sans Frontières sont établis conformément aux règles et principes comptables français actuellement en vigueur.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- ▶ continuité de l'exploitation,
- ▶ permanence des méthodes comptables,
- ▶ indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels précisées par les règlements 99-01 et 99-03 du Comité de la Réglementation Comptable.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3. Changement d'estimation

Aucun changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4. Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice.

5. Comparabilité des exercices

Aucun changement n'altère la comparabilité des exercices.

6. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont composées du site internet et de logiciels acquis. Les amortissements sont pratiqués sur le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation de 3 ans.

7. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont généralement pratiqués sur le mode linéaire en fonction des durées normales d'utilisation suivantes :

- | | |
|-------------------------|-------|
| ▶ Matériel informatique | 3 ans |
| ▶ Mobilier de bureau | 5 ans |



8. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont inscrites au bilan, le cas échéant, pour leur valeur historique.

9. Créances et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée pour tenir compte des risques de non-recouvrement ou lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

10. Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire des valeurs mobilières de placement est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les placements sans risque ont fait l'objet d'un acheté-vendu en fin d'exercice permettant de dégager ainsi la plus-value à la clôture.

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées par la méthode PEPS (Première Entrée Première Sortie).

11. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti". La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks sont essentiellement composés de matériels électriques

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

12. Disponibilités

Les disponibilités comprennent des valeurs mobilières de placement, des comptes bancaires et des caisses. Le traitement des VMP est indiqué dans le paragraphe 10.

Les avoirs en devises détenues en France et à l'étranger (comptes bancaires et caisses) ont été valorisés au taux en vigueur au 31 décembre 2013.

13. Transactions en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de cette actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan au sein du poste « écart de conversion ».

Dans les autres cas, la différence de change est inscrite en compte de résultat financier.

14. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges concernent :

- ▶ des pertes probables dégagées par les projets une fois imputée les frais indirects de l'association, à l'exception de celles couvertes par les fonds propres apportés par les anciennes associations régionales.
- ▶ des litiges éventuels,
- ▶ des risques de reversement de subventions.

15. Honoraires du Commissaire aux comptes

La lettre de mission du commissaire aux comptes de l'association indique leurs honoraires pour un montant de 28.345,20 TTC au titre l'année 2013.

16. Fonds dédiés

Les fonds collectés font l'objet d'un traitement tenant compte de la volonté du donateur de participer au financement de projets définis. La partie des fonds collectés affectée par les donateurs et non utilisée à la clôture de l'exercice figure au passif du bilan.

17. Impôts

L'association ayant une gestion désintéressée, elle est exonérée des impôts commerciaux. Néanmoins, l'association s'acquitte d'un impôt sur les sociétés au titre de ses placements financiers.



18. Compte Emploi des Ressources

L'entrée en vigueur en 2009 du Règlement du Comité de la Réglementation n°2008-12 du 21 décembre 2008 a entraîné l'obligation d'établissement du compte emploi des ressources selon des règles de présentation définies comme suit :

- ▶ Le tableau se concentre sur les données du seul exercice clos,
- ▶ Il permet de présenter le compte d'emploi de toutes les ressources de l'organisme et celui des ressources qui proviennent de la générosité du public,
- ▶ Il permet de suivre, d'un exercice à l'autre, le report des sommes collectées auprès du public, disponibles pour une utilisation ultérieure,
- ▶ Les charges sont réparties entre missions sociales, les frais d'appel à la générosité du public et les frais de fonctionnement.

La définition des missions sociales, outre la question de leur conformité aux statuts, relève du Bureau de l'Association. Il en est de même de la définition des grands principes de répartition des charges mixtes et des options qui se présentent quant à la répartition des charges de missions sociales et des frais de fonctionnement entre ceux financés par la générosité du public et ceux financés par les autres produits. Les affectations sont arrêtées par le bureau de l'Association.

19. Effectifs et personnel détaché

En 2013, Electriciens Sans Frontières dispose d'un effectif salarié moyen de 6 personnes.

Par ailleurs, EDF met à disposition de l'association 2 personnes, dont le Président de l'association, détaché 3 jours par semaine.

20. Contributions volontaires

Electriciens Sans Frontières bénéficie de contributions gratuites sous forme de :

- ▶ bénévolat essentiellement,
- ▶ contributions en biens en nature,
- ▶ contributions en services (mise à disposition de locaux principalement).

Valorisation du bénévolat :

La valorisation des jours de bénévolat se base sur des conventions de mécénat de compétence signées par Electriciens sans frontières. Il s'élève à 265 euros par jour pour un mois de 20 jours ouvrés.

Le montant choisi pour valoriser le bénévolat est issu des conventions de mécénat de compétence signées par Electriciens sans frontières.

Nous avons valorisé 2.296 jours de mission à 265 € par jour, soit 608.440 €.

Le temps bénévole de préparation des projets est estimé, par enquête auprès des chefs de projets, à quatre fois le temps de mission, soit 9.184 jours à 265 € par jour, soit 2.433.760 €.

Le temps bénévole de gouvernance est estimé, sur la base du calendrier des différentes instances, à 5.166 jours valorisés à 265 € par jour, soit 1.368.990 €.

Apport en biens et services par EDF concernant le Siège : (du 1^{er} janvier au 31 mars 2013)

Bureaux - 9, avenue Percier à Paris, soit 150 m²
Téléphone, maintenance informatique, affranchissement postal, photocopieur

Apport en biens et services par Legrand concernant l'établissement de Bagnolet : (du 01 avril au 31 décembre 2013)

Bureaux - 82, rue Robespierre à Bagnolet, soit 180 m² dont 6 m² de stockage.
Affranchissement postal.

Dons en nature :

Dons en nature ayant fait l'objet d'un reçu fiscal :	Montant du reçu fiscal	Estimation de la valeur marchande des dons en nature
SOLTYS	1 236 €	491 569*
Câbles NEXANS	19 076 €	
Matériel électrique LEGRAND	45 885 €	
UPSOLAR	24 226 €	
Abandon de frais	58 199 €	
TOTAL:	148 622 €	*Estimation prix catalogue

Les moyens disponibles actuellement ne permettent pas une évaluation réaliste des contributions en nature au niveau des établissements à cause principalement :

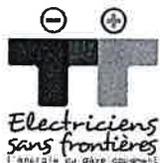
- ▶ du nombre important de bénévoles
- ▶ de la difficulté de répertorier dans chaque établissement local les contributions gratuites en biens et services

Prestations en nature :

Prestations en nature ayant fait l'objet d'un reçu fiscal :	Montant du reçu fiscal
EDF	112 081 €
Legrand	37 183 €
Enea Consulting	7 467 €
TOTAL:	156 731 €

21. Engagement hors Bilan

Engagements donnés et recus	
Engagements donnés :	Les engagements de retraite des salariés ne sont pas considérés comme significatifs.
Engagements reçus :	- Néant -



22. Rémunération des Dirigeants

a) Champ d'application

Les trois personnes entrant dans le champ d'application de la loi sont :

- ▶ le Président de l'Association,
- ▶ le Trésorier de l'Association,
- ▶ le Délégué Général.

b) Rémunérations versées au titre de l'exercice

Le Président de l'association est détaché trois jours par semaine par EDF et ne perçoit aucune rémunération de l'association au titre de sa fonction de président.

La fonction de Trésorier a été exercée bénévolement en 2013 et n'a fait l'objet d'aucune rémunération.

Les rémunérations afférentes au Délégué Général font l'objet d'une convention de mécénat avec EDF. Le Délégué Général ne perçoit aucune rémunération de la part de l'association.

Aucun avantage en nature n'a été attribué par l'Association à ces personnes au cours de l'exercice.

23. Evènements post-clôture

Néant

NOTE 2. DETAIL DE L'ACTIF

1. Actif immobilisé

a) Immobilisations brutes

Immobilisations brutes (en k€)	Comptes sociaux 2012	Acquisitions	Cessions / Mises au rebut	Comptes sociaux 2013
Immobilisations incorporelles :				
-Logiciels	47	29		76
-Avances et Acptes sur Immobilisations	12		12	0
Immobilisations corporelles :				
-Installations générales	1	9		10
-Matériel de bureau et informatiques	19	10		30
-Mobilier de bureau	22			22
Immobilisations financières :				
- Dépôts et cautionnements	0	0		0
Total	102	48	12	138

b) Amortissements et dépréciations d'actif

Amortissements (en k€)	Comptes sociaux 2012	Dotations	Reprises	Comptes sociaux 2013
Immobilisations incorporelles :				
-Logiciels	47	6		53
-Avances et Acptes sur Immobilisations	0			0
Immobilisations corporelles :				
-Installations générales	1	2		3
-Matériel de bureau et informatiques	15	4		19
-Mobilier de bureau	21	1		22
Immobilisations financières :				
- Dépôts et cautionnements	0			0
Total	84	13	0	98

c) Détail des immobilisations et amortissements

Immobilisations en net (en k€)	Comptes sociaux 2013		
	Brut	Amort.	Net
Immobilisations incorporelles :			
-Logiciels	76	(53)	23
-Avances et Acptes sur Immobilisations	0	0	0
Immobilisations corporelles :			
-Installations générales	10	(3)	7
-Matériel de bureau et informatiques	30	(19)	10
-Mobilier de bureau	22	(22)	0
Immobilisations financières :			
- Dépôts et cautionnements	0	0	0
Total	138	(98)	40

2. Détail des créances

Rubriques et postes (en k€)	Valeurs Brutes	Dépréciations	Valeurs Nettes
<u>Autres Créances :</u>			
- Fournisseurs débiteurs			
- Autres	654,4	0,0	654,4
Total	654,4	0,0	654,4

Les autres créances concernent principalement des dons à recevoir pour 504,1 k€ ainsi que des avances et acomptes sur les projets en cours pour 78,2 k€.

3. Disponibilités

Rubriques et postes (en k€)	Valeurs Brutes	Dépréciations	Valeurs Nettes
Disponibilités et VMP :			
- Valeurs mobilières de placement	91,9		91,9
- Banques	2 389,2		2 389,2
- Caisses	7,1		7,1
Total	2 488,2	0,0	2 488,2

4. Etat des créances

Créances (en k€)	Montant brut	Échéances	
		à 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé :			
	Prêts		
Acomptes et avances versés sur immobilisations			
Dépôts et cautionnements	0,4		0,4
Actif circulant :			
Acomptes et avances versés/commandes	48,2	48,2	
Autres créances et charges constatées d'avance	661,9	661,9	
Total	710,5	710,1	0,4

5. Produits à recevoir par postes de Bilan

Produits à recevoir (en k€)	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	3,3
Disponibilités	
TOTAL	3,3

6. Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance (en k€)	Montant
Charges constatées d'avance	7,4
TOTAL	7,4

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTE 3. DETAIL DU PASSIF

1. Détail des fonds dédiés

Les fonds dédiés comprennent notamment les sommes correspondant aux projets validés par la commission des projets de l'association et dont le financement est assuré par les subventions des partenaires, subventions affectées à des missions sociales conformément à la convention signée avec ceux-ci.

Répartition des fonds dédiés (en euros)	Pays	N° de projet	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation au cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Transfert	Fonds restant à engager en fin d'exercice
REALISATION LEMENA	MADAGASCAR	2007-000044-018-MG	43 518		12 637	-56 155	0
BURKINA Suivi	BURKINA FASO	2009-000002-001-BF	18 358	18 358			0
MALI Suivi	MALI	2009-000033-001-ML	7 840				7 840
LPV 1	HAITI	2010-000502-001-HT	225 815	40 163			185 652
JACMEL	HAITI	2010-000522-018-HT	1 914	698			1 217
LPV 2	HAITI	2011-000595-001-HT	66 241	66 241	208 698		208 698
Waha -Corme de l'Afrique	SOMALIE	2011-000612-001-SO	15 708	15 708			0
Café Lumière	France	2012-000635-001-FR			4 171		4 171
MAFRAQ Za'atari	JORDANIE	2012-000690-001-JO	6 028	6 028			0
Grelssier	HAITI	2012-000711-010-HT			27 895		27 895
Nord Mali	MALI	2013-000737-001-ML			217		217
TACLOBAN	PHILIPPINES	2013-000783-001-PH			88 108		88 108
MEYER-MOUSSAMBE	HAITI	2013-000786-001-HT			9 766		9 766
ANALAPAOMA	MADAGASCAR	2013-000813-018-MG				56 155	56 155
Total Siège			385 421	147 195	351 492	0	589 718
Yobo-Sedzro	TOGO	2009-000443-003-TG-R	0		46 458		46 458
Akono	CAMEROUN	2010-000541-003-CM-R	1 786		12 864		14 650
Savalou et Natitingou	BENIN	2011-000613-003-BJ-R	0		47 228		47 228
Total Alsace			1 786	0	106 550	0	108 336
Saint Thomas d'Aquin	BURKINA FASO	2007-000034-002-BF-R	5 103	5 103			0
LEO	BURKINA FASO	2010-000484-002-BF-I	538				538
TAKON	BENIN	2010-000487-002-BJ-I	129	129			0
TAKON	BENIN	2010-000487-002-BJ-R	1 915	1 915			0
Kassakondo	BURKINA FASO	2010-000493-002-BF-R	2 335	2 335	16 169		16 169
WEYA	GUINEE	2011-000539-002-GN-I	1 520	1 520			0
LPE Perennisation	SENEGAL	2011-000589-009-SN-R	5 000	3 602	17 488		18 886
Mossendjo	RDC	2012-000693-002-CG-R	3 843	3 843	6 044		6 044
Voka	CONGO	2013-000716-002-CG-I	0		623		623
Leo	BURKINA FASO	2013-000755-002-BF-R	0		4 249		4 249
Total Aquitaine			20 383	18 447	44 573	0	46 508
Tibiri	NIGER	2007-000068-008-NE-R	27 956	27 956			0
Inwagheur	NIGER	2009-000383-008-NE-I	2 780				2 780
Sabou	BURKINA FASO	2012-000670-008-BF-R	6 352	6 352			0
Bondigui	BURKINA FASO	2013-000721-008-BF-R	0		14 377		14 377
Saran	BURKINA FASO	2013-000753-008-BF-R	0		496		496
Total Bourgogne			37 088	34 308	14 873	0	17 653

Répartition des fonds dédiés (en euros)	Pays	N° de projet	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation au cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Transfert	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Sokoura sous la lumière (Réal)	BURKINA FASO	2005-000024-012-BF-R	14 027	14 027			0
Radyo Makandal	HAITI	2007-000072-012-HT-R	5 011	5 011			0
Lushebere	RDC	2008-00027-012-CD	4 260	4 260			0
Badja	TOGO	2009-000105-012-TG-R	1 376	1 376			0
Caracol	HAITI	2009-000398-012-HT-R	1 130	1 130			0
Kyon	BURKINA FASO	2010-000529-012-BF-I	1 389				1 389
Nsem	CAMEROUN	2011-000554-012-CM-R	0		40 611		40 611
Saponé	BURKINA FASO	2011-000597-012-BF-R	18 596	2 959	9 756		25 394
Total Bretagne			45 790	28 763	50 367	0	67 394
Ayekoto et Kétou	BENIN	2008-000088-019-BJ-R	8 057	8 057	29 769		29 769
AIT AISSA	MAROC	2008-000103-017-MA-R	8 011				8 011
Runda - Gihara	RWANDA	2009-000380-019-RW-I	2 423	2 423			0
Luang Prabang	LAOS	2009-000457-019-LA-R	34 028	706	2 728		36 050
Total Centre			52 520	11 187	32 496	0	73 829
Eau et Assainissement Ambalavao	MADAGASCAR	2007-000055-007-MG-R	33 335	27 180			6 155
Ambalavao CSB	MADAGASCAR	2011-000584-007-MG-R	8 651	302			8 349
CSB	MADAGASCAR	2011-000700-007-MG-R	0		56 968		56 968
Collège agricole	MADAGASCAR	2011-000598-007-MG-R	0		14 171		14 171
Total Haute-Normandie			41 986	27 482	71 138	0	85 642
Khan Younis	PALESTINE	2001022	87 412	87 412			
Tobsta	ETIOPIE	2006-000041-015-ET	13 614	8 000			5 614
Proseed	CAMBODGE	2006-000043-015-KH	0				0
Pélengana Ségou	MALI	2007-000035-015-ML	3 660				3 660
Ranohira	MADAGASCAR	2007-000036-015-MG-I	1 188				1 188
Ranohira	MADAGASCAR	2007-000036-015-MG-R	1 095	1 095			0
Gbépourou	BENIN	2008-000041-015-BJ-R	0		6 283		6 283
Réaménagement du site d'IPAMU	RDC	2008-000053-015-CD-I	392				392
Réaménagement du site d'IPAMU	RDC	2008-000053-015-CD-R	39 386	34 349	3 500		8 537
Village de Sinthiou Garba	SENEGAL	2008-000371-015-SN-R	10 216	6 894	54		3 376
TSIDJE	COMORES	2009-000394-015-KM-R	0		40 000		40 000
Aledjo	TOGO	2009-000409-015-TG-R	0		33 000		33 000
PROSEED II	CAMBODGE	2009-000423-015-KH-R	7 483	2 797			4 686
Nioro Tougoune Rangabe	MALI	2009-000434-015-ML-I	3 144	3 144			
Lagunas	PEROU	2009-000450-015-PE-I	0		154		154
Lagunas	PEROU	2009-000450-015-PE-R	7 546	7 546	4 733		4 733
ZINDER	NIGER	2009-000564-015-NE-R	2 500				2 500
MULLUTU	CONGO	2010-000446-015-CD-R	8 500	8 500	36 022		36 022
Engana et Tongo	CONGO	2010-000547-015-CG-R	384				384
Bayanga RFI	RCA	2011-000583-015-CF-R	4 359				4 359
Bagodine	MAURITANIE	2011-000594-015-MR-R	6 000	6 000	17 500		17 500
Capachica	PEROU	2011-000601-015-PE-R	69 431	12 992	-40 582		15 858
Intiruna	ARGENTINE	2012-000637-015-AR-R	13 000	2 709	1 000		11 291
HSA	MADAGASCAR	2012-000661-015-MG-R	0		700		700
Maison du Livre	BURKINA FASO	2013-000725-015-BF-R	0		2 544		2 544
Stage PV	FRANCE	2014-000796-015-FR-R	0		1 000		1 000
Total Ile de France			279 310	181 439	105 908	0	203 779
Lumière pour tous	SENEGAL	2003013	10 466	10 466			0
Solaire-Santé rurale	MDG	2004-000002-009-MG-R	80 236	80 236	1 718		1 718
Village d'Oloorkarian	KENYA	2007-000004-009-KE	4 376				4 376
Puerto Maldonado	PEROU	2008-000025-009-PE-R	42 103	42 103	43 082		43 082
Phongsaly De l'énergie verte pour 30 villages	LAOS	2009-000417-009-LA-R	2 552	2 552			0
Xaalé Fagé	ETHIOPIE	2009-000458-009-ET-R	0	131	320		189
Antoetra	MDG	2010-000408-009-MG-R	14 253	14 253	9 309		9 309
Antalaha	MDG	2011-000585-009-MG-I	90			-90	0
Ban Pôngkiou	LAOS	2011-000587-009-LA-I	523	340		40	223
Ban Pôngkiou	LAOS	2011-000587-009-LA-R	40			-40	0
Anovorano	MDG	2011-000607-009-MG-R	9 358	158	4 300	987	14 487
Kouba	SENEGAL	2011-000626-014-SN-R	0		678		678
Kpèle TUTU	TOGO	2012-000646-009-TG-R			13 816		13 816
Santaha	MDG	2012-000649-009-MG-I	3 654			-897	2 757
Santaha	MDG	2012-000649-009-MG-R	500		1 748	-500	1 748
NONGHET	LAOS	2012-000650-009-LA-R	11 885	11 885	1 669		1 669
Phongsaly II	LAOS	2013 000683 009 LA-R	0		135 423		135 423
Projet SOKORO	ETHIOPIE	2013 000718 009 ET-R	0		26 743		26 743
Ilkiremisho	KENYA	2013-000719-009-KE-R	0		250		250
Nonghet	LAOS	2013-000749-009-LA-R	0	500		500	0
Youtou	SENEGAL	2014-000803-009-SN-I	0		1 889		1 889
Total Languedoc Roussillon			180 036	162 625	240 945	0	258 357

Répartition des fonds dédiés (en euros)	Pays	N° de projet	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation au cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Transfert	Fonds restant à engager en fin d'exercice
TOUFISTE - AIT AISSA	MAROC	2008-000103-017-MA-R	2 100				2 100
Kipushi	RDC	2009-000400-017-CD-R	5 431		108		5 539
Keur Meissa Gaye	SENEGAL	2010-000433-017-SN-R	1 157				1 157
SIDI ALI BOURAKBA	SENEGAL	2010-000473-017-MA-R	508				508
WONOUGBA - SEVA	TOGO	2011-000561-017-TG-R	4 283	4 283			0
Hinche	HAITI	2011-000569-017-HT-R	1 795		326		2 121
Région Koudougou	BURKINA FASO	2012-000641-017-BF-R	4 500		17 500		22 000
Malaza Isotry Laniera	MADAGASCAR	2013-000735-017-MG-R	0		3 768		3 768
Total Limousin			19 774	4 283	21 701	0	37 192
Electricité dans le canton de Béna	TOGO	2006-000036-010-TG-R	6 310			-6 310	0
Chargare-Phera	NEPAL	2007-000430-010-NP-R	5 450	5 450			0
Lumière d'espoir dans le Sud Kivu	RDC	2007-000058-010-CD-R	5 294				5 294
Gbatopé	TOGO	2009-000360-010-TG-R	490				490
Béna et Temedja	TOGO	2009-000451-010-TG-R	415			6 310	6 725
Khastav	NEPAL	2010-000477-010-NP-R	21 426		-13 653		7 773
Ankijandralahady	MADAGASCAR	2010-000481-010-MG-R	15 400	15 400			0
De l'eau pour tous (Vanur Block)	INDE	2010-000497-010-IN-R	120				120
Haut Mustang	NEPAL	2011-000568-010-NP-R	2 490				2 490
Haba	BURKINA FASO	2012-000639-010-BF-R	100			-100	0
Haba	BURKINA FASO	2012-000639-010-BF-R	15 224	15 324		100	0
SOLAR RAMGHAT	NEPAL	2012-000673-010-NP-R	0		2 750		2 750
DEUSA	NEPAL	2013-000713-010-NP-R	0	0	2 185		2 185
BURKINA 3 sites	BURKINA FASO	2013-000742-010-BF-R	0		27 484		27 484
Pissila	BURKINA FASO	2013-000743-010-BF-R	0		4 711		4 711
Sarima, Kofhu, Babarkha	BURKINA FASO	2013-000771-010-NP-R	0		13 501		13 501
Total Lorraine			72 718	36 173	36 977	0	73 521
Vangaindrano	MDG	2007-000007-011-MG-R	11 181		4 500		15 681
Gandon	SENEGAL	2007-000014-011-SN-R	34 125	30 658			3 467
Berberati R	RCA	2008-000037-011-CF-R	2 129	2 129			0
Lome	TOGO	2011-000634-011-TG-R	1 727		1 514		3 241
Hôpital en Guinée Bissau	GUINEE	2011-000553-011-GW-R	16 728		-16 728		0
Barkabasso	RCA	2012-000655-011-CF-R	170		506		676
Titayen	HAITI	2012-000662-011-HT-R	0		2 326		2 326
Berberati	RCA	2012-000703-011-CF-R	0		506		506
Ankazobe	MDG	2013-000714-011-MG-R	0		18 653		18 653
Total Midi-Pyrénées			66 060	32 786	11 277	0	44 550
Electrification du village d'Ankadibé	MADAGASCAR	2007-000040-016-MG-R	164				164
Electrification du lycée Alakamisy-Ambohimana	MADAGASCAR	2007-000064-016-MG-R	5 290	5 290			0
Dschang	CAMEROUN	2009-000107-016-CM-R	119				119
Dschang	CAMEROUN	2009-000107-016-CM-R	44 555	23 397			21 158
Vinany	MADAGASCAR	2009-000405-016-MG-R	9 052		5 990		15 042
BOITAWATT	FRANCE	2009-000411-016-FR	1 180				1 180
Gomponsom	BURKINA FASO	2009-000353-016-BF-R	16 955	6 774			10 181
Kindia	GUINÉE	2010-000459-016-GN-R	1 613	1 613			0
Medina Fall à Thies	SENEGAL	2010-000465-016-SN-R	1 020				1 020
Medina Fall à Thies	SENEGAL	2010-000465-016-SN-R	4 811	2 251	5 000		7 560
Dar Salam	SENEGAL	2010-000469-016-SN-R	8 500		8 233		267
Lemda	RDC	2010-000534-016-CD-R	912	912	6 458		6 458
Kounda et Diepo	BURKINA FASO	2010-000540-016-BF-R	933				933
Dschang Micro Centrale	CAMEROUN	2013-000722-016-CM-R	0		521		521
Kindia OPALS	GUINÉE	2013-000750-016-GN-R	0		1 500		1 500
Mamou	GUINÉE	2013-000766-016-GN-R	0		1 500		1 500
Bibliothèque Kindia	GUINÉE	2013-000767-016-GN-R	0		1 500		1 500
Total Pays de Loire			95 103	48 470	22 469	0	69 102

Répartition des fonds dédiés (en euros)	Pays	N° de projet	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation au cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Transfert	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Attagon Eau et huile	BENIN	2010-000472-014-BJ-R	16 114	6 355	1 550		11 309
TORI BOSSITO	BENIN	2010-000513-014-BJ-R	23 110	21 421	1 540		3 229
Manga	CAMEROUN	2010-000545-014-CM-R	4 249	4 249			0
Chakaria	BENG	2011-000557-014-BD-R	12 015	2 727	19 000		28 289
Kananga	RDC	2011-000609-014-CD-R	1 000		32 396		33 396
Lokoti	CAMEROUN	2011-000672-014-CM-I	100				100
Lokoti	CAMEROUN	2011-000672-014-CM-R	0		10 000		10 000
Tokombere	CAMEROUN	2011-000685-014-CM-I	3 541	3 541			0
Phu Yen	VIETNAM	2012-000676-014-VN-R	800				800
Daboura	BURKINA FASO	2012-000715-014-BF-R	220				220
Total PACA			61 149	38 292	64 486	0	87 344
Zone de Samba Dia	SENEGAL	2006-000029-004-SN-R	1 866		9 500		11 366
Toulel	MAURITANIE	2007-000016-018-MR-R	16 802	10 400			6 402
Zanrcin	BURKINA FASO	2007-000063-018-BF-R	4 000				4 000
Le Refuge	BURKINA FASO	2009-000378-018-BF-R	10 835	10 835	645		645
Tulear	MADAGASCAR	2009-000401-018-MG-R	248				248
PIELA	BURKINA FASO	2009-000414-018-BF-R	20 743	20 743			0
Boulsen	BURKINA FASO	2009-000420-018-BF-I	3 357	3 357			0
Botha's Hill	AFS	2009-000427-018-ZA-R	0		500		500
Sécalimentaire et migrants	SENEGAL	2009-000435-018-SN-R	2 401		150		2 551
Ziniaré	BURKINA FASO	2009-000438-018-BF-R	0		0		0
Atacora	BENIN	2009-000440-018-BJ-R	291	291			0
Centre CEFODEC	BENIN	2009-000442-018-BJ-I	497	497			0
Centre CEFODEC	BENIN	2009-000442-018-BJ-R	8 361	5 938			2 422
Song Mbengue	CAMEROUN	2010-000461-018-CM-I	70	70			0
Song Mbengue	CAMEROUN	2010-000461-018-CM-R	8 754				8 754
Fianarantsoa SAFATA	MADAGASCAR	2010-000508-018-MG-I	8 045			-8 045	0
YONA	BURKINA FASO	2010-000510-018-BF-R	3 715				3 715
Koulpéllogo 2	BURKINA FASO	2010-000515-018-BF-R	1 754	1 754			0
Jacmel	HAITI	2010-000522-018-HT-R	1 500				1 500
HAHO	TOGO	2010-000526-018-TG-R	290		49 675		49 965
Ladakh 2	INDE	2010-000533-018-IN-R	3 053	3 053			0
Svay Sar	CAMBODGE	2010-000537-018-KH-R	0		89 418		89 418
Lalgaye	BURKINA FASO	2011-000577-018-BF-R	31 760		11 172		42 932
SOS village d'enfants	BURKINA FASO	2011-000578-018-BF-I	1 996				1 996
SOS village d'enfants	BURKINA FASO	2011-000578-018-BF-R	15 474		24 000		39 474
Andavakoera	MADAGASCAR	2011-000621-018-MG-R	0	5 642		8 045	2 403
Sonnogo et Komsilga	BURKINA FASO	2012-000640-018-BF-R	0		2 500		2 500
Zanrcin	BURKINA FASO	2012-000681-018-BF-R	0		14 648		14 648
Total Rhône-Alpes			145 811	62 579	202 208	0	285 440
Total Fonds dédiés			1 504 933	834 028	1 377 460	0	2 048 366

2. Provisions inscrites au Bilan

Nature des opérations (en k€)	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice (provision utilisée)	Reprise de l'exercice (provision non utilisée)	Montant fin d'exercice
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Provisions pour litiges					
Provisions perte de change					
Provisions pour impôts					
Provisions renouvellement immobilisations					
Autres provisions risques et charges	166,9	32,6	38,4	35,2	125,9
TOTAL 1	166,9	32,6	38,4	35,2	125,9
DEPRECIATIONS					
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres de participation					
Autres immobilisations financières					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciations	1,8	0,0	0,0	1,8	0,0
TOTAL 2	1,8	0,0	0,0	1,8	0,0
TOTAL GENERAL (1+2)	168,7	32,6	38,4	37,0	125,9
Dotations et reprises d'exploitation		32,6	38,4	30,2	
Dotations et reprises financières		0,0	0,0	1,8	
Dotations et reprises exceptionnelles		0,0	0,0	5,0	

La dotation aux provisions pour risques et charges concerne des pertes probables dégagées par les projets une fois imputée les frais indirects de l'association, des litiges éventuels ou des risques de reversement de subventions.

3. Etat des dettes

Dettes (en k€)	Montants bruts	Échéances		
		à moins d'1 an	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts & dettes financières	0,0	0,0		
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	162,9	162,9		
Autres dettes	134,9	134,9		
Produits constatés d'avance	0,1	0,1		
Total	297,9	297,9	0,0	0,0

4. Charges à payer

Charges à payer (en k€)	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs factures non parvenues	84,6
Dettes fiscales & sociales	64,8
Autres dettes	1,1
TOTAL	150,5

NOTE 4. ELEMENTS DU COMPTE DE RESULTAT

1. Produits d'exploitation

a) Détail des autres produits

Détail des Produits d'exploitation (en k€)	Détail Autres Produits 2013	Exercice clos le 31 déc. 13	Exercice clos le 31 déc. 12
Ventes marchandises, prestations de services		64,1	97,3
Subventions d'exploitation reçues		561,2	489,1
Autres produits :		1 811,3	1 486,5
- Dons entreprises :			
<i>Dons RTE</i>	150,0		
<i>Dons ERDF</i>	109,2		
<i>Dons Legrand</i>	84,0		
<i>Dons EDF</i>	38,9		
<i>Autres dons Entreprises</i>	149,0		
- Dons Fondations Associations :			
<i>Fondation EDF</i>	499,9		
<i>Fondation de France</i>	120,0		
<i>Fondation Nexans</i>	100,0		
<i>Fondation Alstom</i>	63,8		
<i>Union Française de l'Electricité</i>	50,0		
<i>Fondation Anber</i>	47,0		
<i>Autres dons Fondations Association</i>	133,8		
- Autres fonds privés :			
<i>Recylum</i>	53,7		
<i>CCAS</i>	21,8		
<i>Autres fonds privés non détaillés</i>	22,7		
- Autres Produits Générosité du Public	76,9		
- Cotisations	24,0		
- Autres Produits	66,7		
Reprises/provisions & transferts de charges		68,6	
		2 505,2	2 072,8

b) Détail des subventions

Détail des Subventions (en k€)	Détail des Subventions 2013	Exercice clos le 31 déc. 13
Subventions Etat et Union Européenne		88,8
<i>Ademe (a)</i>	70,0	
<i>Autres non détaillées</i>	18,8	
Subventions Région		131,2
<i>Conseil Régional Région Martinique</i>	80,0	
<i>Conseil Régional Région Languedoc Roussillon</i>	14,4	
<i>Conseil Régional Région Aquitaine</i>	10,0	
<i>Conseil Régional Région Ile de France</i>	9,8	
<i>Autres non détaillées</i>	17,0	
Subventions Département		58,2
<i>Conseil Général Seine Saint Denis</i>	40,0	
<i>Conseil Général du Gard</i>	6,0	
<i>Conseil Général de l'Hérault</i>	5,0	
<i>Autres non détaillées</i>	7,2	
Subvention Commune et Intercommunalité		168,0
<i>Communauté d'agglomération du Centre de la Martinique</i>	72,4	
<i>Ville de Paris</i>	70,0	
<i>Communauté Urbaine de Lyon</i>	12,4	
<i>Ville de Montreuil</i>	5,0	
<i>Communauté urbaine Creusot-Montceau</i>	5,0	
<i>Autres non détaillées</i>	3,3	
Subvention Intercom. (Syndicat Mixte)		115,0
<i>Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France</i>	30,0	
<i>Syndicat Mixte d'Electrification et d'Equipement De l'Hérault</i>	20,0	
<i>Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor</i>	15,8	
<i>Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz du Finistère</i>	15,0	
<i>Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme</i>	6,5	
<i>Syndicat Départemental des collectivités électrifiées de l'Ariège</i>	5,0	
<i>Syndicat Départemental d'Energie Eletrique de la Gironde</i>	1,2	
<i>Autres non détaillées</i>	21,5	
		561,2

(a) La subvention perçue en provenance de l'Ademe concerne une convention notifiée le 22 novembre 2011.

NOTE 5. TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Fonds propres (en k€)	Comptes sociaux 2012	Affectat° du résultat 2012	Résultat 2013	Comptes sociaux 2013
Fonds associatif sans droit de reprise	484,2			484,2
Réserves	420,0			420,0
Report à nouveau	(7,5)	(31,3)		(38,9)
Résultat de l'exercice 2012	(31,3)	31,3		0,0
Résultat de l'exercice 2013			(35,1)	(35,1)
Total	865,4	0,0	(35,1)	830,3

NOTE 6. EFFECTIF

Effectif moyen en 2013	CADRES	AGENT DE MAITRISE	EMPLOYES
Personnel sous contrat à durée indéterminée	5,9		
Personnel sous contrat à durée déterminée	0,4		
Personnel intérimaire			
Personnel mis à disposition de l'association hors Président de l'association	1,0		
TOTAL	7,3	0,0	0,0

NOTE 7. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES GLOBAL 2013 INTEGRANT TOUTES LES ACTIVITES D'ELECTRICIENS SANS FRONTIERES
Compte d'emploi annuel des ressources de l'association Electriciens sans frontières sans frontières avec affectation des ressources collectées auprès du public par type d'emplois, exercice au 31/12/2013

EMPLOIS	Emplois de 2013 = compte de résultat (1)	Affectation par emploi des ressources utilisées collectées auprès du public au 2013 (2)	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2013 = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2013 (4)
1- MISSIONS SOCIALES	1 706 174	89 863	REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DEBUT D'EXERCICE		0
1.1. Réalisées en France			1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	77 853	77 853
- Actions réalisées directement			1.1. Dons et legs collectés	24 615	24 615
1.2. Réalisées à l'étranger	1 706 174	68 863	Dons manuels non affectés	53 338	53 338
- Actions réalisées directement			1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes			2- AUTRES FONDS PRIVÉS		
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	158 881	8 211	3- SUBVENTION & AUTRES CONCOURS PUBLICS	561 201	
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	32 687		4- AUTRES PRODUITS	183 928	
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés	48 721				
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	78 883				
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	130 813	5 080			
II- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	1 865 148	77 853	II- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	2 472 642	
III- DOTATIONS AUX PROVISIONS	44 514		III- REPRISES DES PROVISIONS	75 388	
III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	1 377 480		III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	834 028	
IV- EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			IV- VARIATIONS DES FONDS DÉDIÉS AFFECTÉS		
V- TOTAL GENERAL	3 417 123		V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	35 085	
VI- Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public			VI- TOTAL GENERAL	3 417 123	77 853
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		0			
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées		77 853	VI- Total des emplois financés par les ressources collectées		77 853
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		0
Missions sociales	3 777 408		Bénéficiaires	4 411 100	
Frais de recherche de fonds	448 465		Pressions en nature	156 731	
Frais de fonctionnement et autres charges	480 690		Dons en nature et abandons de frais	148 622	
Total	4 718 543		Total	4 718 543	

Notes annexes au Compte Emploi Ressource :

Les conventions comptables appliquées sont les mêmes que pour le bilan et le compte de résultat. Les règles évoquées ci après correspondent aux spécificités du Compte Emploi Ressource. Le Compte d'Emploi des Ressources recense l'ensemble des ressources et des emplois de l'association. Il est établi à partir des données comptables.

► Modalité de passage des comptes annuels au compte emploi ressource :

La plupart des coûts sont ventilés directement par type d'emplois. Cependant, les frais de structure (charges, équipement, consommables) sont ventilés à 70% sur les missions sociales et à 30% sur les frais de fonctionnement.

a) Affectation des charges de personnel et de personnel détaché

L'affectation des charges de personnel et de personnel détaché est effectuée selon les postes ou le temps passé par les salariés sur les missions sociales ou sur le fonctionnement :

- Les coûts salariaux de l'assistante administrative, de la comptable, du contrôleur de gestion sont affectés à 70% sur les missions sociales et à 30% sur le fonctionnement.
- Les coûts salariaux du responsable du suivi financier des projets et de l'association et de la chargée du suivi administratif des projets de l'association sont affectés à 90% sur les missions sociales et à 10% sur le fonctionnement.
- Les coûts salariaux du délégué général sont affectés à 60% sur les missions sociales et à 40% sur le fonctionnement.
- Les coûts salariaux de la responsable communication sont affectés à 50% sur la recherche de fonds privés et à 50% sur les missions sociales.
- Les coûts salariaux de la chargée communication et partenariat sont affectés à 50% sur les missions sociales, 10% sur le fonctionnement et 40% sur la recherche de fonds privés.

b) Evaluation du bénévolat

Nous avons valorisé 2.296 jours de mission à 265 € par jour, soit 608.440 €. Le temps bénévole de préparation des projets est estimé, par enquête auprès des chefs de projets, à quatre fois le temps de mission, soit 9.184 jours à 265 € par jour, soit 2.433.760 €. Le temps bénévole de gouvernance est estimé, sur la base du calendrier des différentes instances, à 5.166 jours valorisés à 265 € par jour, soit 1.368.990 €.